

LE REPUBLICAIN

Le N° 5 Cent

DU RHONE
JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale...
Annonces anglaises...
Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
14, rue Confort, à Lyon

ADMINISTRATION

73, rue de la République, aux bureaux du COURRIER DE LYON
Rédaction: (de 7 h. à minuit) 14, rue de la Belle-Cordière

ABONNEMENTS

Trois mois Six mois
Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr.
Autres départements... 7 fr. 14 fr.
Etranger et Union postale... 10 fr. 18 fr.
Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
73, rue de la République, 73

BOURSE DE PARIS

Du 24 mai 1882

500 Français	83 70	Crédit mobilier	565
100 Amortissable	84	Crédit Lyonnais	491
100 Nouveau		Mobilier espagnol	491
500 Français	116 85	Union générale	707
1000 5 0/0	90 60	Foncière lyonnaise	707
1000 5 0/0		Autrichiens	310
1000 5 0/0		Lombards	318
1000 5 0/0		Sarragosse	600
1000 5 0/0		Nord-Espagne	600
1000 5 0/0		Transatlantique	286
1000 5 0/0		Suez	1027 16
1000 5 0/0		Consolidés à Londres	1027 16
1000 5 0/0		Panama	477

République de développer la vie municipale et de favoriser l'éducation politique du pays.

Informations

Paris, 24 mai.

Le Journal officiel annonce que les électeurs de Moutiers (Savoie) sont convoqués pour le 11 juin, afin d'élire un conseiller d'arrondissement.

M. de Freycinet est alité à la suite d'une fluxion très douloureuse à la joue; la réception diplomatique d'aujourd'hui a été décommandée.

Voici les résultats définitifs de l'élection des maires dans la Corse: Républicains, 39; conservateurs, 16; douteux, 2.

Le bureau du conseil municipal de Paris s'est réuni samedi soir en vue de commencer à dresser la liste des invités au banquet de l'Hôtel de Ville.

On a décidé de s'occuper d'abord des municipalités étrangères, et la liste des maires de toutes les capitales a été dressée. Au cours de la séance, le préfet de la Seine est venu inviter le bureau du conseil municipal à s'adjoindre à la commission d'organisation de la fête du 14 juillet.

On annonce qu'une enquête est ordonnée dans toutes les administrations de l'Etat, à Paris et en province, pour connaître les fonctionnaires appartenant à un titre quelconque aux sociétés de Saint-Vincent de Paul.

A la suite d'articles publiés par la Lanterne et de paroles échangées entre M. Pallain, directeur des finances et M. Dreyfus, secrétaire particulier de M. Wilson, une rencontre a été décidée entre MM. Pallain et Dreyfus.

L'Académie française a décidé qu'il ne serait pourvu qu'au mois de novembre prochain au remplacement de M. de Champagny.

Les candidats en présence restent donc, à la prochaine élection pour le fauteuil de M. Ch. Blanc, MM. Pailleron, de Mazade, le comte de Cosnac; pour le fauteuil de M. Auguste Barbier, M. Perraud, évêque d'Aulun, seul candidat.

La colonie chilienne de Paris s'est réunie avant-hier dimanche, en un grand banquet, sous la présidence du ministre plénipotentiaire du Chili, M. Biest-Gana, pour célébrer l'anniversaire de la bataille du 21 mai 1879.

C'est, en effet, à cette date que la flotte péruvienne fut détruite par les navires chiliens. Au nombre des convives, il convient de citer M. le commandant Condell, qui dirigeait la flotte chilienne, pendant ce brillant fait d'armes.

L'empereur de Russie a conféré au général Davout, duc d'Auerstadt, commandant le 10^e corps d'armée, la croix de Sainte-Anne de première classe; celle de

deuxième classe au colonel Tramond, sous-directeur de l'infanterie au ministère de la guerre, et la croix de Saint Stanislas de deuxième classe au lieutenant-colonel Gras, inventeur du fusil en usage aujourd'hui dans l'armée française.

LES AFFAIRES D'ÉGYPTE

La Canée, 24 mai.

Un nouveau cuirassé anglais est arrivé hier dans la baie de Souda. La flotte anglaise actuellement à Souda se compose donc de neuf bâtiments, dont cinq cuirassés, une corvette à voile, une canonnière et deux avisos.

Un échange actif de dépêches a lieu au moyen de l'un de ces avisos.

Le Caire, 24 mai.

L'entrevue qui a eu lieu entre Arabi-Pacha et le consul anglais n'a abouti à aucun résultat.

Arabi aurait déclaré que le pays était avec lui, et se montrait favorable à une résistance énergique.

M. Sienkiewicz aurait répliqué qu'Arabi était mal renseigné et que la Chambre des notables était presque tout entière contre lui.

Les ministres doivent se réunir de nouveau en conseil dans la matinée.

Le conseil supérieur de la guerre s'est réuni hier, les principaux officiers étaient présents; on a adopté une résolution tendant à activer les préparatifs militaires.

Le journal officiel publie une note tendant à rassurer l'opinion publique, mais les ministres continuent à employer des termes de menaces.

Paris, 24 mai.

D'après des avis de Londres, on assure que les rapports continuent à être excellents entre les puissances, en ce qui concerne les affaires de l'Egypte. On croit que si la démonstration navale anglo-française était inefficace, la France et l'Angleterre soumettraient cette question aux puissances, lesquelles décideraient des moyens décisifs à employer pour ramener l'ordre et la sécurité en Egypte.

Londres, 24 mai.

On annonce du Caire que les pourparlers entre les consuls et le ministère égyptien auraient échoué, malgré leurs efforts; la Chambre des notables et les ministres rejetteraient les propositions de M. Monge, et refuseraient de poursuivre les négociations tant que l'escadre anglo-française ne sera pas retirée.

Le bruit court dans les cercles diplomatiques que la France et l'Angleterre ont résolu d'envoyer un ultimatum à l'Egypte; dans le cas où il ne serait pas accepté, la France retirerait les objections qu'elle opposait au débarquement de troupes turques.

Les ministres égyptiens font circuler dans tout le pays le bruit que l'expédition franco-anglaise n'a pas l'approbation du sultan, et serait dirigée contre la souveraineté de la Tur-

quie. Cette opinion s'accrédite et l'influence d'Arabi-Pacha s'agrandit.

La canonnière anglaise le Beacon est arrivée à Port-Saïd et deux canonnières françaises à Suez.

Londres, 24 mai.

Le Times dit que Sultan-Pacha, qui répondait de la loyauté de la Chambre des notables, perd courage; la majorité de la Chambre diminue graduellement.

On croit que la Turquie encourage la résistance d'Arabi-Pacha afin de forcer éventuellement les puissances à accepter l'appui de la Turquie.

Le Daily News apprend de Saint-Petersbourg que suivant l'opinion la plus accréditée ici, l'Allemagne appuie la Porte dans sa protestation contre l'intervention anglo-française; on croit également qu'il existe une entente entre l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et la Russie, au sujet de la question égyptienne; ces puissances trouvent que la France et l'Angleterre se sont trop hâtées d'entrer en action.

Alexandrie, 24 mai.

On assure que, depuis l'arrivée de l'escadre anglo-française, le khédive aurait télégraphié trois fois à la Porte pour demander des instructions. La Porte n'aurait pas répondu. Les négociations continuent officieusement, mais elles sont difficiles.

Londres, 24 mai.

Les journaux anglais ont regu du Caire, en date du 24, la nouvelle que le ministère continuait ses préparatifs militaires: 400 artilleurs ont été envoyés à Alexandrie et 200 à Damiette. Des torpilles ont été envoyés à Alexandrie et 200 à Damiette. Des torpilles ont été placées sur la côte. Les officiers égyptiens ont été convoqués à la caserne d'Abin et obligés de jurer de défendre le gouvernement contre toute intervention.

Les cheiks bédouins ont refusé de s'engager à résister à une intervention turque.

Les escadres ont conclu des marchés d'approvisionnement pour trois mois.

ALGÉRIE ET TUNISIE

Tunis, 24 mai. — Une compagnie franche, composée de soldats français et d'indigènes incorporés, est partie hier pour Hamamed. Les indigènes sont d'anciens soldats beylicaux que nous avons habillés et qui formeront le nouveau corps en formation pour la police de la Régence.

Le général Lambert est parti pour la province de Constantine, où il va inspecter la gendarmerie. Le général Forgemol partira jeudi pour aller passer la revue des troupes en garnison dans les villes du littoral du Sud et de l'intérieur de la Régence.

Aujourd'hui, tous les points occupés par nos troupes sont reliés entre eux par le télégra-

FEUILLETON DU REPUBLICAIN DU RHONE

LE 117

FIACRE N° 13

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

DEUXIÈME PARTIE

L'ORPHELINE

— Toucherait presque autant et on ne risquerait rien...
— Ça Lisette!... Turlurette!... la bonne nature ô gué!... Sortez vos mandats d'arrêt... Empoignez-nous... Conduisez-nous à la détention... Je vais vous rendre vos cinq billets de mille... Travailler dans ces prix-là, ça n'est pas de la vie! Ça serait gâter le métier!
— A l'étranger tout est si cher! ajouta Terremonde.
Théfer se pinça les lèvres.
Les deux gredins pratiquaient à son endroit une petite opération de chantage, et il n'entre-voit aucun moyen de ne pas s'exécuter.
— Pendant il répliqua.
— Je vous croyais gens de bonne foi!...
— On n'est jamais d'accord?
— On n'est jamais d'accord quand on ignore ce qu'on veut faire.
— Vous saviez bien que je ne m'adressais pas à vous pour un acte de vertu...

— Parbleu! Mais nous ne pouvions supposer qu'il s'agirait de jouer notre tête à pile ou face en saignant une jeune personne comme un poulet...
— Dame! vous comprenez, fit Terremonde, ces choses-là, ça n'est plus du travail courant, ça donne à réfléchir... Il y a un tarif spécial...
— En voilà assez! murmura Théfer avec impatience. Combien voulez-vous?
— Dubief et Terremonde échangeèrent un regard de triomphe.
— Nous voulons cinquante mille francs... répliqua Dubief.
— Et nous n'admettons pas un sou de rabais, dit Terremonde; c'est à prendre ou à laisser...
— Vous m'égorgez, mais je cède...
— Nous aurons l'argent?
— Oui.
— Quand?
— Cette nuit.
— Où?
— A la maison du plateau de Bagnole...
— Il nous faut un à-compte tout de suite. Que donnez-vous?
— Ce que j'ai sur moi, dix mille francs.
— La caisse est ouverte, opérez le versement, et cette nuit, avant que la donzelle ne sorte de la voiture, le reste, c'est-à-dire trente-cinq mille francs.
— Vous les aurez.
— Et vous savez, mon petit père, pas de blague, parce que dans ce cas nous reconduirions l'illustre la jeune personne chez elle.

— Soyez tranquille, vous serez satisfaits.
Théfer donna quelques dernières instructions de détail à ses complices qui venaient de l'exploiter fort agréablement, puis il les quitta pour se rendre à la préfecture où il comptait déposer un rapport sur les mesures à prendre pour s'emparer de Dubief et de Terremonde.
...
A l'hôtel de la rue de Berlin les préparatifs de la fête étaient à peu près terminés.
Au fond du grand salon s'élevait un coquet petit théâtre, communiquant avec le boudoir qui devait servir de foyer aux artistes.
Partout des fleurs, partout des appliques chargées de bougies qui produiraient le soir un merveilleux effet au milieu des plantes tropicales transformant les appartements de réception en véritable jardin d'hiver.
René Moulin, ou plutôt Laurent le maître d'hôtel, avait fait merveille.
Mistress Dick Thorn ne lui ménageait pas les témoignages de sa satisfaction.
L'ex-courtesane se sentait heureuse et fière de ce luxe de quelques heures, qui lui coûtait effroyablement cher.
Sa caisse allait être à peu près à sec, mais que lui importait?
Le duc Georges de la Tour-Vaudieu ne serait-il pas désormais chargé de la remplir? et ses coffres à lui étaient inépuisables...
LVII
Une des voitures du célèbre tapissier-décorateur chargé de certains préparatifs de la fête venait d'entrer dans la cour de l'hôtel.

René Moulin faisait décharger les châssis et les toiles destinés au théâtre improvisé.
— C'est bien ce dont nous sommes convenus, n'est-ce pas? demanda-t-il au contre-maître venu avec la voiture.
— Oui, monsieur, répondit ce dernier. J'ai eu la chance de trouver dans nos magasins un petit décor de nuit dont la toile de fond représente un pont et les rives de la Seine. Comme encadrement des arbres et des reverberes. C'est très pittoresque, mais pas mal lugubre. Ainsi que vous me l'aviez demandé, j'ai fait peindre un fiacre sur un châssis en retour.
— C'est parfait, reprit René, vous allez équiper votre toile de fond derrière le petit rideau du salon, et disposer vos châssis de manière à ce qu'ils puissent remplacer en un instant le décor dans lequel on jouera le vaudeville et celui qui servira de cadre aux tableaux vivants.
— Soyez paisible, monsieur, ça me connaît... J'ai travaillé à la Gaité comme machiniste sous les ordres de Godin, et nous avons monté des fêtes un peu plus compliquées que ça...
— Mais ce soir aurez-vous des hommes pour faire le changement?...
— Je pourrais vous en envoyer deux dont je réponds.
— Envoyez-les... ils s'entendront avec les machinistes qui doivent accompagner les artistes des tableaux vivants...
— Comptez sur moi...
Un domestique aborda René en ce moment et lui dit:
— Monsieur Laurent, on apporte une caisse à

graphie optique. Les indigènes maraudeurs peuvent couper les fils, maintenant, ils n'empêcheront plus les communications.

— L'escadre entière est partie; le *Friedland* seul reste en station.

— L'impression causée dans la population par la démonstration de dimanche à La Goulette, est des plus heureuses.

Etranger

Allemagne

Berlin, 23 mai. — Du rapport présenté au Reichstag sur l'émigration allemande en 1881, il résulte que cette émigration a dépassé de près de 100,000 celles des années antérieures, notamment de 1872, 1873 et 1880, qu'on regardait jusque-là comme les plus fortes.

Le nombre des émigrants partis des ports de Brême, Hambourg et Stettin est monté de 124,534 (chiffre de 1880) à 184,369. On a dû créer deux nouvelles lignes transatlantiques en dehors des quatre déjà existantes.

A Hambourg, un malheureux employé, en proie à la misère et ne pouvant payer le loyer du logement dont on allait l'expulser, s'est empoisonné, et avec lui sa femme âgée de vingt-sept ans et ses deux enfants âgés de six et de trois ans. On a trouvé les quatre cadavres dans le même lit.

Berlin, 24 mai. — L'inauguration du chemin de fer du Saint-Gothard met le comble à l'enthousiasme des Allemands pour cette œuvre. C'est une fête germanique dont on rend compte comme d'une victoire remportée sur la France. Les journaux font tous cette campagne. La *Gazette nationale* dit : « Les Italiens jurent maintenant en pol tique par le nom de l'Allemagne, et ont une haine sauvage contre la France. »

Angleterre

Londres, 24 mai. — A la Chambre des Communes, M. Gladstone, dans un discours éloquent, a réfuté les attaques de M. Dillon contre le bill de coercition et démontré que ceux qui soutiennent le système d'intimidation en Irlande sont responsables des illégalités résultant de ce système. Il a adjuré la Chambre de ne pas prolonger la discussion car cela retarderait les autres bills, parmi lesquels le bill sur les fermages arriérés. (Applaudissements.)

M. Bonke a annoncé que demain il adresserait une question sur l'attitude actuelle de la Porte et la situation de la question égyptienne.

Epsom, 24 mai. — Le prix du Derby a été remporté par *Shotover 1^{er}*, *Quickline 2^e*, *Sachem 3^e*.

Espagne

Madrid, 24 mai. — D'après les dernières dépêches du général Blanco, le mouvement en Catalogne n'a aucune importance. Il est désavoué tant par la population que par la presse de Barcelone.

On condamne ces tentatives faites par de petites bandes composées de gamins et de vauriens des faubourgs, déguillés armés de mauvais fusils et de trabucos classiques et dirigés par des cabecillas carlistes ou fédéraux qui ne jouissent d'aucun crédit. Ces bandes dès qu'elles se voient poursuivies par des colonnes régulières et des patrouilles de la garde civique, se dispersent en groupes qui vont piller et réquisitionner les pauvres villages dans les montagnes.

L'attitude de la population ne fait que les décourager; on leur fait de nombreux prisonniers. Des colonnes spéciales surveillent la province de Gérone couvrant toutes les voies ferrées et les routes.

En résumé, le mouvement n'a aucune signification politique.

Russie

Berlin, 24 mai. — La *Gazette de Voss* reçoit de source certaine une communication de Saint-Petersbourg, d'après laquelle le couronnement du tsar serait définitivement ajourné au mois de mai 1883. Cette décision aurait été prise dans un conseil de famille tenu le 18 mai. Dans ce conseil, le ministre de la cour, comte de Worontzoff-Daschkoff, aurait donné lecture de rapports excessivement pessimistes, d'où il résulterait que le souverain ne pourrait en ce moment compter à Moscou ni sur sa propre sécurité, ni sur celle des hôtes princiers qu'il aurait à inviter à son couronnement. Telle serait aussi l'opinion dominante dans les cours étrangères.

Eydtkunen (frontière russe), 24 mai. — Smargon

(entre Vilna et Minsk) a été détruit par un incendie. Les enfants et les objets sauvés ont été brûlés au cimetière juif par la populace. Les enfants auraient été brûlés un à un.

Depuis hier à midi la partie de Kowno appelée la vieille-ville est en flammes.

Saint-Petersbourg, 24 mai. — Une décision ministérielle interdit aux juifs de s'établir en dehors des villes et villages, excepté dans les colonies israélites déjà existantes. Cette décision suspend tous les contrats de vente ou de fermage conclus avec des juifs. Elle interdit le commerce aux juifs les jours fériés par les chrétiens.

Le *Messenger du Gouvernement* annonce que le gouvernement est fermement résolu à réprimer énergiquement toutes les violences contre les personnes et les propriétés des israélites.

Japon

Paris, 24 mai. — Le *Journal de Tokio* annonce le départ d'une mission spéciale pour l'Europe. Cette mission est chargée par le gouvernement d'étudier l'organisation administrative et constitutionnelle des Etats européens, afin d'élaborer un projet de Constitution pour le Japon.

Elle aurait aussi pour tâche de préparer le terrain à la conclusion de nouveaux traités de commerce avec quelques-unes des puissances européennes.

L'EMPRUNT MORGAN

La République française nous donne aujourd'hui, à propos de l'emprunt Morgan, les explications que M. Gambetta n'a pas eu l'occasion de fournir à la Chambre. Elle relève l'accusation formulée par M. de Cassagnac, et dont voici les principaux termes :

Nous savons en quoi a consisté l'emprunt Morgan. M. Gambetta emprunta 250 millions, et sur ces 250 millions, il n'en entra que 200 dans les coffres de l'Etat. Il y a donc là 48 millions dont il n'a jamais été justifié et qui sont devenus, soit le bénéfice de M. Morgan, soit le bénéfice de M. Gambetta.

Où est passé cet argent ? Entre quelles mains crochues est-il demeuré ? Toute la question des comptes que n'a jamais rendus M. Gambetta et qu'il ne rendra jamais est dans l'histoire de ces 48 millions.

Après avoir rapproché les grands emprunts nationaux faits depuis la chute de l'empire, l'organe de M. Gambetta tire du parallèle qu'il en fait les conclusions suivantes :

Nous voici en face de la plaisanterie financière la plus bouffonne qu'on ait jamais vue. L'emprunt se faisait en obligations de 500 fr., valeur nominale; l'obligation fut émise au taux moyen de 403 fr. 75. Voilà tout. En valeur nominale, il s'élevait à 250 millions; au taux d'émission il monta à 202,024,770 fr.

Hé! grands dieux! dès qu'on émet une valeur au-dessous du pair, on se trouve en présence d'une pareille divergence de chiffres.

M. Thiers, lors de son premier emprunt, a fait entrer au Trésor 2,143 millions et cependant la valeur nominale, en reste 500, du capital souscrit était de 2,700 millions. Différence: plus de 550 millions!

Se trouvera-t-il un imbécile pour s'écrier avec indignation: Qu'est devenu ce demi-milliard? Ou bien, supposez que la Compagnie P.-L.-M. émette des obligations à 375 fr., jusqu'à concurrence de 24 millions. C'est 30 millions qu'elle emprunte en valeur nominale, et c'est bien aussi 30 millions qu'elle devra rembourser le jour de l'amortissement.

A la prochaine assemblée générale se lèvera-t-il un actionnaire assez dépourvu de sens, assez ignorant, assez sot ou assez fou pour s'écrier d'un ton tragique :

« Administrateurs infâmes, vous avez placé des obligations de 500 fr., et vous les portez en compte à 375 fr.! Vous avez fait un emprunt de 30 millions, et sur ces 30 millions vous n'en versez dans notre caisse que 24? Que sont devenus les 6 millions qui manquent. Où est passé cet argent? Entre quelles mains crochues est-il demeuré? »

— Je l'ai reçu ce matin...
— Je t'ai expédié les costumes...
— Ils viennent d'arriver... A propos, la perruque et les barbes sont-elles dans la caisse?...
— Non... C'est moi qui les apporterai ce soir...
— C'est ça, vous vous présenterez à l'hôtel entre dix heures et dix heures et demie, comme garçon coiffeur, et vous demanderez M. Laurent.
— Tenez distingué, n'est-ce pas? Tout à fait l'air d'un *merlan* de la haute?
— Soyez méconnaissable surtout...
— As pas peur... Je te défierais de me reconnaître si tu n'avais que c'est moi... Mam'selle Berthe est prévenue, j'imagine?...
— Oui, et très au courant de son rôle... Une voiture de remise retenue par moi ira la chercher à dix heures et demie rue Notre-Dame-des-Champs...
— Le cochon montera chez elle et n'aura que ces mots à lui dire: *De la part de M. René Moulin*...
— Allons, tout va bien... Il me tarde d'être à ce soir, mais, entre nous (ça va t'étonner), j'ai de l'émotion.
— Comment, un vieux dur à cuir comme vous!
— Il est sûr et certain qu'en ayant vu de toutes les couleurs, je devrais être blasé! Eh bien, là, vrai, ça me fait quelque chose...
— Auriez-vous peur?
— Jamais de la vie! Ça me remue, voilà tout, ces vieux souvenirs... il me semble que j'ai vingt ans de moins et que véritablement je vais

Cet énergumène, on ne le jetterait peut-être pas à la porte; mais sa famille, probablement, le mettrait en pension chez M. le docteur Blanche.

L'INCIDENT DE LUCERNE

Le télégraphe nous apporte aujourd'hui des détails circonstanciés sur l'incident qui s'est passé au cours du banquet international de Lucerne, à l'occasion de l'inauguration du tunnel du Saint-Gothard. C'est au moment où un représentant de l'Allemagne venait de porter un toast « à l'Union des peuples » que le ministre des travaux publics d'Italie a prononcé le discours qui a donné lieu à l'incident.

Lucerne, 24 mai.

Le ministre italien Baccarini prononçait un interminable discours. Il faisait l'historique de l'entreprise du Saint-Gothard, citait nombre de faits minutieux et de détails techniques.

Au moment où il parlait de M. Correnti, qui fut un des plus fermes soutiens du Saint-Gothard, un conseiller municipal de Milan, M. Sala, murmura : Comment! il oublie Jacini?

M. Baccarini, continuant son allocution, en vint à parler précisément des efforts de M. Jacini, et M. Sala se mit à riposter : Jacini sera peu fêté de venir après Correnti.

M. Correnti se trouvait justement assis à table tout près de l'interrupteur. Il se tourne vers lui et lui dit : Taisez-vous, ou bien vous ferez retentir la parole à l'orateur.

— Il serait mieux qu'il se l'enlevât à lui-même, dit le conseiller municipal.

Sur quoi M. Correnti s'écria tout haut : — Ce n'est pas à Lucerne, et au milieu d'Allemands, qu'il convient de critiquer les patriotes italiens.

— Je n'ai que faire de vos leçons, répliqua M. Sala, furieux.

— Vous en avez pourtant grand besoin.

— Qu'entendez-vous par là?

— Que vous êtes un insolent.

— Et vous, vous n'êtes qu'un âne.

— Vous ne le ferez croire à personne.

Sur ces dernières paroles de M. Correnti, M. Sala quitta le lieu du banquet.

M. Baccarini, pendant ce temps, poursuivait sa harangue en italien. Les Allemands, qui n'en comprenaient pas un mot, causaient sans se gêner, et le ministre, incommodé par le bruit, s'arrêta un instant pour attendre le silence.

Le président intervint alors pour faire observer qu'il y avait encore beaucoup d'orateurs inscrits et pour recommander à M. Baccarini d'abréger.

Celui-ci termina sans encombre, mais un autre invité, M. Sagliani, se leva et se plaignit qu'on eût enlevé la parole à un ministre italien.

Le président expliqua qu'il n'avait enlevé la parole à personne, et l'incident fut clos.

Les frais d'installation d'un cardinal

Sait-on, dit le *Figaro*, comment sont employés les 45,000 fr. que l'Etat remet à un cardinal sous la rubrique : Frais d'installation?

12,000 sont versés entre les mains de la curie romaine pour frais de chancellerie et autres.

15,000 sont remis à l'abbé (9,000) et au garde noble (6,000), qui viennent apporter la calotte et le bref pontifical; 3,000 leur sont accordés pour leurs dépenses personnelles pendant leur séjour en France.

Restent 15,000 fr. que la chancellerie française absorbe presque entièrement, en sorte, comme le disait spirituellement un cardinal, « que de ces 45,000 fr., il ne me restera que mes deux yeux pour pleurer! »

me retrouver ce soir au pont de Neuilly... Ah ça! dis donc, il m'est venu une idée...
— Laquelle?
— Est-ce qu'il ne serait pas à propos, tandis qu'on se balladera dans la baraque, de rendre une petite visite de simple politesse au secrétaire de mistress Dick Thorn... J'ai dans ma folle idée qu'on y trouverait un fort à-compte sur ce que nous devons toucher plus tard... Hein? qu'en penses-tu?
René fronça le sourcil.
— Un vol! dit-il avec dégoût.
— Il ne s'agit pas de vol...
— Eh! de quoi donc?
— De palper un à-compte... D'ailleurs, aucun danger... Nous tenons la particulière, et tu sais aussi bien que moi qu'elle n'oserait porter plainte...
— Et si mistress Dick Thorn n'était point la femme que vous supposez... On ferait une enquête et nous serions pris... Non! non! pas de vol! L'argent nous viendra d'une autre manière...
Jean-Jeudi fit la grimace à son tour.
— Trop de cérémonies, se disait-il à lui-même, on croirait toujours qu'il a des scrupules, ce diable de René! Par le! si je ne te connaissais bien, je le prendrais pour un honnête homme? Je verrai, moi, de quoi il retourne et comme je connais les âmes, si l'occasion se présente j'agirai sans pitié...
— Nous sommes d'accord sur tous les points, reprit René Moulin; je me salue j'ai plusieurs courses à faire... A ce soir...

STATISTIQUE DES OCTROIS

Le nombre des communes ayant un octroi a peu varié depuis cinquante ans.

En 1831, il était de 1,467; en 1880, il se monte à 1,539. La progression n'est sensible que dans la période décennale 1851 à 1861. Encore l'accroissement moyen n'est-il, dans cette période, que de 7 par an.

Les 1,539 octrois existant en 1880 se répartissent très inégalement entre les départements.

Celui qui en compte un nombre de beaucoup supérieur à tous les autres est le Finistère, qui n'en a pas moins de 185. Après, viennent le Nord avec 68, les Bouches-du-Rhône avec 56, le Var 50, le Vaucluse 45, le Lot-et-Garonne 45, la Seine et l'Isère 41.

Ceux qui en comptent le moins sont la Lozère et le territoire de Belfort avec 2 octrois chacun, le Cher et le Doubs avec 3, et le Maine-et-Loire avec 4.

LA COURSE DES THÉS

La grande course annuelle de vapeurs qui vont de Londres à Shanghai chercher les premiers thés de la nouvelle récolte va bientôt commencer.

La lutte se concentre sur les deux compagnies rivales le *Glen* et les *Castle*. Pour lutter avec le *Glencoe* qui depuis plusieurs années laisse ses concurrents en arrière dans la traversée de Hankow à Londres, les armateurs de la Casteline ont lancé la *Stirling-Castle* qui vient d'arriver à Shanghai. La traversée de Suez à Singapour qui d'habitude prend 21 jours aux bons marcheurs, a été effectuée en 13 jours 10 heures, et le *Stirling-Castle* a franchi les 1,000 milles qui séparent Hong-Kong de Shanghai en 50 heures.

Cette vitesse de 20 milles à l'heure promet au nouveau vapeur une victoire facile sur ses concurrents. Les paris sont ouverts.

Tribunaux

TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE

Audience du mardi 23 mai

L'affaire de Chaulnes

Ainsi qu'une dépêche nous l'a signalé hier, M. substitut Rau a fait connaître ses conclusions, mardi dernier, après une réplique de M. Durier, avocat de la duchesse de Chaulnes.

L'organe du ministère public, examinant d'abord la question de droit, soutient que le conseil de famille qui s'est réuni sous la présidence du juge de paix du septième arrondissement a été régulièrement convoqué. Si la princesse Galizina n'a pas assisté à la réunion de conseil, c'est qu'elle connaissait l'inconduite de sa fille ainsi qu'en témoigne sa correspondance.

Le tribunal pourrait ordonner une enquête sur les faits reprochés à Mme de Chaulnes, mais cette enquête n'est pas nécessaire, en dépit de la surveillance dont elle était l'objet de la part de sa belle-mère, a profité de l'absence de son mari, retenu par la maladie dans le Midi, pour nouer des relations coupables avec M. D... Ces relations ont eu lieu même à Sallés et la duchesse de Chaulnes s'est reconnue coupable en signant les deux billets par lesquels elle s'est mise à la merci de son mari et lui a abandonné ses enfants.

Le conseil de famille a donc eu raison de se conformer à la dernière volonté du duc en enlevant à sa veuve la tutelle et la garde de ses enfants.

M. le substitut a conclu à l'homologation de la décision prise par le conseil de famille.

Le tribunal a renvoyé l'affaire à quinzaine pour le prononcé du jugement.

voire adresse de la part du costumier... En voici la clef.
René mit la clef dans sa poche et donna l'ordre de monter la caisse dans le boudoir servant de foyer.
De ce boudoir on pouvait gagner la cour par un escalier dérobé sans traverser les salons.
On servit à l'heure habituelle le déjeuner de mistress Dick Thorn et de sa fille.
Le mécanicien devenu maître d'hôtel, très occupé depuis le matin, profita de ce moment pour aller retrouver Jean-Jeudi qui l'attendait, comme d'habitude, à l'angle de la rue de Clichy, et qui ne le voyant point venir trouvait le temps effroyablement long.
Il maugréait et blasphémait *in petto*, mais fidèle à la consigne, il s'immobilisait à son poste.
— Saperlipopette! s'écria-t-il en voyant René, c'est heureux! je commençais à croire que tu ne viendrais pas! Quelle po-e, mes enfants!
— C'est vrai. Je pensais bien que vous vous faisiez pas mal de mauvais sang, mais impossible de sortir plus tôt...
— Enfin, te voilà, n'y pensons plus... Avons-nous à causer?
— Oui.
— Alors, filons à la buvette...
Ils s'installèrent, et Jean-Jeudi demanda :
— Où en sommes-nous?
— C'est ce soir que nous frappons le grand cours...
— Alors nous serons fixés cette nuit?
— Ça ne fait pas l'ombre d'un doute.
— Tu as le fameux décor?

Sai
Hie
se
Eile
Cor
me, e
et. q
Jouci
Hier
grande
pneu
embar
tre, d
set d
ambé
chot su
endroit
Cet
Carom
quet q
Une
Gren
l'après
se trou
petite
feu.
Une
d'assu
Avec
espé
Grenô
Le c
coital
inst
grouv
Tou
à joué
tres ar
Nos
des po
Sain
nomme
Pierre
dans la
Voy
pour a
renou
un caill
tu sur
de-Sai
consta
Ce m
4 sont
Sain
que, c
de ma
arbres
dence
Hier
Egrève
Un
d'une
dans
nières
Rel
et in
et Du
Les
s'était
déses

DÉPARTEMENTS

(Service spécial du *Républicain du Rhône*)

LOIRE

Saint-Etienne, 24 mai. — Les Cars Ripert veulent évidemment faire concurrence aux tramways à vapeur aussi bien pour les accidents que pour le reste.

Hier matin, vers 9 heures, dans la rue de Foy et en face de la rue Sainte-Catherine, Mlle Antonine Cordier, qui se trouvait dans un Car-Ripert, voulut en descendre sans attendre le complet arrêt de la voiture. Elle a perdu l'équilibre et a eu la jambe gauche fracturée à la hauteur de la cheville.

Conduite à la pharmacie Jaussaud, rue Sainte-Catherine, elle a reçu les soins de M. le docteur Boudarel et, après un premier pansement, a été ramené à son domicile, rue Désirée, 27.

Hier, à 2 heures de l'après-midi, le nommé Jean-Gaude Gerphanon, âgé de 35 ans, aide-cimenteur, demeurant rue Royet, 41, travaillait avec deux de ses camarades à réparer le trottoir de la rue de la Badouillère, devant le n° 10, lorsqu'une pierre pesant 54 kilos se détacha de la corniche de cette maison et est tombée sur la règle que tenait Gerphanon, et par ricochet sur son bras gauche qui a été fracturé en deux endroits.

Cet ouvrier a été transporté à la pharmacie de M. Corompt et de là au domicile de M. le docteur Bésagnet qui lui a donné les premiers soins. Une enquête est commencée.

ISERE

Grenoble, 24 mai. — Hier, vers trois heures de l'après-midi, le feu a pris à deux meules de paille qui se trouvaient dans un champ, à l'île-Verte. C'est une jeune fille, âgée de trois ans et demi, qui y a mis le feu.

Une partie des pertes est couverte par la Compagnie d'assurances la Foncière.

Rives. — On a fait dimanche matin, la deuxième expérience de l'échelle de sauvetage, déjà en usage à Grenoble.

Le commandant des pompiers de Grenoble, deux capitaines de Chambéry, deux capitaines de Valence, ainsi qu'un adjudant de Voiron, assistaient à cette épreuve.

Tout a très bien marché. La musique de la localité a joué, par intervalles, des morceaux de son répertoire, très applaudis par l'assemblée.

Nos félicitations aux initiateurs et à la compagnie des pompiers de Rives.

Saint-Siméon-de-Bressieu. — Vendredi dernier, le nommé Tardy, marguillier de la commune de Saint-Pierre-de-Bressieu, faisait une journée de prestation dans la carrière de M. Jariand.

Voyant qu'un éboulement allait se produire, il cria pour avertir ses compagnons de travail et s'éloigna à reculons pour éviter le bloc. Son pied ayant rencontré un caillou, Tardy tomba si malheureusement qu'il se tua sur le coup. M. Bugnon, médecin de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, mandé en toute hâte, ne put que constater le décès.

Ce malheureux laisse une femme et 5 enfants dont 4 sont établis.

Saint-Egrève. — Toutes les années à pareille époque, on nous signale de fâcheux accidents arrivés à de malheureux cultivateurs qui, en montant sur des arbres à fruits, font une chute par suite d'une imprudence ou d'un faux mouvement.

Hier, un douloureux événement a eu lieu à Saint-Egrève.

Un habitant de cette localité, le sieur Berrut, âgé d'une quarantaine d'années, qui cueillait des cerises dans sa propriété, est tombé d'une hauteur de six mètres environ.

Relié immédiatement et transporté à son domicile, et infortuné a reçu les soins des docteurs Dumollard et Dufour qu'on était allé chercher.

Les honorables médecins ont déclaré que Berrut s'était brisé la colonne vertébrale et que son état était désespéré.

AIN

Les inoculations préventives contre le quartier ou charbon symptomatique qui viennent d'avoir lieu dans le pays de Gex, sous les auspices du jeune Comice agricole, ont eu tout le succès que l'on pouvait attendre.

Le nombre des animaux inoculés a été de 79.

MM. les professeurs Arloing et Cornevin ont vacciné le premier jour, à Segny, 43 bêtes; le lendemain, à Gex, 34; et enfin, dimanche après-midi, dans une séance supplémentaire à Pouilly-Saint-Genis, deux bêtes seulement; total, 79.

Il n'y a pas eu de perte à déplorer; tout s'est passé sans accident et même sans qu'aucune bête ait été malade. Renseignements pris, les animaux ont si peu souffert, qu'ils ont mangé après comme avant l'opération.

Cet heureux résultat est d'autant plus apprécié, qu'aucun propriétaire ne s'était assuré et qu'un malheur eût été doublement pénible. La défiance proverbiale du paysan et sa crainte des innovations ont donc reçu un démenti formel au milieu des populations éclairées de l'arrondissement de Gex.

Les séances d'inoculations ont été suivies par un public nombreux. Outre les habitants du pays, il faut signaler un grand nombre d'agriculteurs suisses du voisinage, presque tous les vétérinaires de Genève et un groupe de professeurs de l'Ecole de médecine de cette ville.

DROME

Le *Journal de Montélimar* annonce qu'une maladie mystérieuse a fait, depuis quelque temps, son apparition dans la commune de Vesce.

Plusieurs des habitants assez nombreux qui en ont subi les atteintes ont succombé.

Les ressources de l'art médical sont, paraît-il, impuissantes à établir les diagnostics de cette épidémie, dont les symptômes se manifestent par une rapide décomposition du sang et des tissus. La population est vivement affectée d'une situation sanitaire dont les annales du pays n'offrent aucun exemple.

BOUCHES-DU-RHONE

Marseille, 24 mai. — Dans l'après-midi d'hier, la mère et la femme de Donnet avec son jeune enfant se sont présentés pour la première fois à l'Hôtel-Dieu afin de voir le blessé. L'entrée de la salle leur ayant été refusée sans un ordre écrit de l'autorité judiciaire, Mme Donnet s'est rendue auprès de M. le juge d'instruction, qui a accordé l'autorisation demandée. C'est à trois heures seulement que l'entrevue a pu avoir lieu. Donnet a vu son enfant, sa femme et sa mère sans manifester la moindre émotion. La conversation a duré près d'une heure et au moment du départ, le blessé embrassé avec effusion par sa famille, n'a paru recevoir leurs caresses qu'avec la plus complète indifférence.

Son état ne paraissait pas, hier, aussi inquiétant que la veille et sa position physique paraissait avoir subi dans les 24 heures une légère amélioration; néanmoins les personnes qui l'entourent disent qu'en admettant que ses blessures puissent guérir, son état moral est trop attaqué pour qu'on puisse conserver quelque espoir de le sauver.

COUR D'ASSISES DU RHONE

PRÉSIDENCE DE M. MONTALAN, CONSEILLER

Audience du 24 mai 1882

Attentats à la pudeur

Joseph X..., accusé d'attentats à la pudeur, est reconnu coupable par le jury, avec admission de circonstances atténuantes.

La cour le condamne à un an de prison.

Ministère public: M. Boyer, substitut du procureur général.

Défenseur: M. Repiquet, avocat.

Au Palais

Tribunal correctionnel de Lyon

AFFAIRE PONET

Hier a été appelé de nouveau en police correctionnelle, le procès en diffamation intenté par la maison de banque veuve Guérin et fils à la *Comédie politique*.

M. Mathéon, avocat de la partie civile, a soutenu la plainte.

Le rédacteur en chef, M. Ponet, a été condamné par défaut à un mois de prison et 50,000 francs de dommages-intérêts.

Le gérant du journal a été condamné également à 1 mois de prison.

Le tribunal a ordonné en outre l'insertion du jugement, aux frais des condamnés, dans tels journaux que choisira la partie civile jusqu'à concurrence de la somme de 5,000 francs.

Trois individus, Méségue, Pascal et X..., poursuivis pour vol de munitions de guerre au fort des Brotteaux, ont été condamnés hier, savoir: X... et Méségue, chacun à trois mois et Pascal à 1 mois de prison.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Jeudi, 25 mai, 145^e jour de l'année. — Soleil: lever, 4 h. 09, coucher, 7 h. 45. Les jours croissent de 4 minutes.

Ephémérides 1873: Le maréchal Mac-Mahon est élu Président de la République.

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux généraux commandant les corps d'armée la circulaire suivante:

Mon cher général,

Les officiers démissionnaires de l'armée active et de l'armée territoriale sont, aux termes des articles 47 et 141 de l'instruction du 28 décembre 1879, affectés comme sous-officiers lorsqu'ils n'ont pas complètement satisfait aux obligations de l'art. 36 de la loi du 27 juillet 1872.

Mon attention a été appelée sur les inconvénients qui, par suite de certaines circonstances, peuvent résulter de l'application absolue de ces dispositions.

J'ai décidé qu'à l'avenir il sera procédé conformément aux règles indiquées ci après:

Il me sera adressé, par la voie hiérarchique (bureau de l'armée), pour chaque officier démissionnaire de l'armée active, un bulletin analogue à celui qui est établi pour les officiers retraités (modèle n° 47 de l'instruction précitée) et sur lequel sera indiquée, indépendamment de l'appréciation de l'autorité militaire l'intention de l'officier, soit d'être nommé à un emploi de son grade (réserve ou armée territoriale), soit d'être classé comme sous-officier ou soldat.

L'officier démissionnaire sera pour ordre, affecté comme soldat et pourvu ultérieurement; s'il y a lieu, d'un emploi d'officier ou de grade de sous-officier, après décision prise par le ministre.

Ces dispositions sont applicables aux officiers d'administration.

Quant aux officiers de réserve ou de l'armée territoriale démissionnaires, ils seront en principe, affectés comme simples soldats. Mais ceux d'entre eux qui auront été sous-officiers antérieurement seront affectés avec ce grade, s'ils n'expriment point un désir contraire (art. 50 de l'instruction du 28 décembre précitée) et sous la condition d'offrir toutes les garanties exigées.

Il en sera de même pour les médecins, pharmaciens et vétérinaires (armée active, réserve et armée territoriale), à l'exception toutefois de ceux de l'armée active qui se trouveraient dans le cas prévu par le dernier paragraphe de l'article 47 complété par l'annexe du 17 août 1881.

Le ministre de l'instruction publique vient de prendre un arrêté portant qu'il sera ouvert à Paris, en 1882-83, des concours pour quarante-neuf places d'agrégés, à répartir de la manière suivante entre les facultés de médecine de l'Etat:

Paris, 12. — Bordeaux, 7. — Lille, 6. — Lyon, 10. — Montpellier, 7. — Nancy, 7.

Ces concours auront lieu:

Le 1^{er} décembre 1882, pour la section de médecine (pathologie interne et médecine légale).

Le 1^{er} mars 1883, pour la section de chirurgie et accouchements.

Enfin, le 1^{er} juin 1883, pour la section des sciences anatomiques et physiologiques, et pour la section des sciences physiques.

Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, la chaire de dogme luthérien de la faculté mixte de théologie protestante de Paris, est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Au moment de l'éclipse de soleil, nous avons dit que les observations avaient signalé une grande comète dans le voisinage du soleil.

Hier, à l'Académie des sciences, M. Tresca, au nom de l'empereur du Brésil, correspondant de l'Académie, a déposé sur le bureau une relation de l'observation de la comète en question.

Depuis qu'elle est apparue dans le champ des télescopes de Rio-de-Jenairo, l'astre errant a changé notablement d'aspect; son intensité lumineuse s'est accrue; la queue, dont elle balayait l'immensité des espaces, s'est allongée et a changé de position; elle s'est enfin rapprochée rapidement de l'horizon.

On sait qu'à Lyon, nous la verrons probablement à l'œil nu, du 9 au 12 juin.

M. Curie, percepteur à Tarascon, est nommé percepteur de la neuvième section de Lyon (Croix-Rousse).

L'orage d'avant-hier n'a pas seulement sévi sur Lyon, mais aussi sur les départements voisins.

Dans la Loire, la grêle a été assez forte; les journaux de ce département ne nous donnent pas encore de renseignements précis sur l'étendue des dégâts commis.

Dans le département de la Drôme et dans la vallée du Rhône on signale également une pluie abondante accompagnée de tonnerres et d'éclairs. S'il n'y a pas eu de grêle, ce sera une bonne chose pour l'agriculture.

A Lyon, la foudre est tombée sur la promenade du quai Saint-Antoine, près du troisième arbre avant le pont du Palais de Justice.

Deux passants, M. Grandjain, mercier, et son employé, M. Joseph Bérout, ont été atteints et jetés violemment à terre.

On est accouru et on les a portés dans le pavillon du garde du pont. Les soins qu'on leur a donnés leur ont bientôt fait reprendre connaissance, et leur état n'offre aucun danger.

Deux femmes, qui se trouvaient dans la buvette à droite du pont et le garde, ont, au moment de la chute du tonnerre, ressenti une commotion très pénible, mais elles n'ont pas été blessées.

Les spectateurs de ce curieux coup de foudre ont vu le tonnerre tomber sous forme de boulevé de feu, éclater comme une bombe, puis suivre en zig-zag de feu le câble du pont jusqu'au quai de l'Archevêché.

La foudre est tombée en outre à la Croix-Rousse et sur la maison portant le n° 13 du cours de Brosses.

Il n'y a pas eu de dégâts.

Toujours les suicides :

Hier matin, M. le commissaire de police du quartier de Pierre-Scize était informé qu'un sieur Antoine Fouillarde, âgé de 57 ans, ex-sergent de ville, demeurant quai Pierre-Scize, 82, n'avait pas été aperçu depuis plusieurs jours. Comme ce dernier qui vivait seul, était malade depuis longtemps, on redoutait qu'il ait été victime de quelque accident.

Le magistrat se rendit aussitôt sur les lieux et fit ouvrir la porte par un serrurier. On ne tarda pas à découvrir le cadavre du malheureux qui s'était pendu à une poutre dans une alcôve.

M. le docteur Peillon qui a procédé aux constatations légales a déclaré que la mort remonte à quatre jours environ.

Hier soir à 6 heures, deux mariners, montés sur une barque étaient occupés à la hauteur de la rue Duhamel à extraire du sable du lit du Rhône, lorsque soudain, à la suite d'une fausse manœuvre, leur fragile embarcation chavira.

Bons nageurs, les deux naufragés purent facilement gagner un banc de graviers où bientôt une barque détachée du rivage vint les recueillir.

M. Joseph Garnier, propriétaire à Morvant, pas-sait hier soir à 6 heures, en voiture sur le pont de la Guillotière, lorsque son cheval effrayé par un tramway fit un brusque écart.

Du contre-coup, le conducteur fut projeté sur la chaussée; il a reçu des blessures assez graves à l'épaule gauche.

Le cheval qui avait pris sa course à fond de train, a pu être arrêté sur la place du Pont sans accident.

Nous avons rapporté ce fait d'un monsieur d'Oullins qui, ayant perdu une sacoche contenant 17,000 fr., aurait remis seulement une récompense de 2 fr. aux enfants qui lui avaient rapporté ses valeurs.

Les faits ne se sont pas passés absolument comme on nous les avait rapportés. M. Kraetz, très malade, était transporté en voiture l'autre jour à sa maison de campagne d'Oullins dans un état de santé qui laissait peu d'espoir de le sauver.

Pendant le trajet, une sacoche contenant une somme de 17 000 fr. en valeurs nominatives, tomba à terre et fut ramassée par deux enfants qui la rapportèrent. Bien que très souffrant, M. Kraetz fit d'abord remettre 2 fr. à chacun de ces enfants et fit prendre leur adresse pour envoyer 50 fr. aux parents. Le lendemain, le pauvre homme était mort, et son désir fut oublié par ses proches dans les premiers moments d'émotion qui suivirent le décès.

Aujourd'hui, la veuve, qui a quitté d'ailleurs Oullins après la mort de son mari, a dû réparer cet oubli, et les soupçons de trop grande économie qui avaient pu peser sur elle n'ont plus de raison d'être.

Des malfaiteurs ont pénétré avec effraction dans une chambre occupée par M. Villedieu, manoeuvre, rue Mongolfier, 36, et ont fait main-basse sur plusieurs effets d'habillement et divers ustensiles de ménage.

Plainte a été déposée au bureau de police.

Une femme Marie V..., tisseuse, rue Masséna, a été arrêtée, hier, pour vol de deux pains commis au préjudice d'un garçon boulangier, qui, suivant l'habitude de ceux de sa corporation, avait déposé sa corbeille dans une allée, avant de monter leur provision à ses clients.

OBSERVATOIRE DE LYON

Lyon, 24 mai, 4 h. du soir.

Température: Les basses pressions ont aujourd'hui leur centre au nord de l'Irlande et s'étendent sur la plus grande partie de l'Europe.

A Lyon, le baromètre est à peu près stationnaire vers 756 mm.

Le temps reste orageux.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 23 mai 1882.

M. Léon Say a donné sa démission. On comprend facilement dans quel fâcheux état d'esprit cet événement a jeté le monde financier pour peu qu'on se souvienne des espérances que celui-ci a fondées sur l'honorable sénateur lorsqu'il accepta le portefeuille des finances.

Son entrée dans le cabinet, en pleine crise de bourse, eut un effet magique sur les cours, principalement sur la tenue des rentes françaises, et sa fameuse devise financière fit sur le marché l'effet d'une panacée. Elle servit de base à sa reconstitution.

Il lui a donc témoigné ses regrets en ramenant à 116.60 le 5 0/0, à 83.70 le 3 0/0. L'Italien et le Turc ont fléchi au-dessous de la clôture précédente.

Le Suez est descendu à 2,780; le Panama reste ferme à 540.

Les Chemins ont perdu le bénéfice de la reprise d'hier; les sociétés financières ont mieux résisté que les autres groupes.

Les difficultés qui ont déterminé la baisse du Crédit de France ont complètement disparu. Le concours donné à leur Société par l'emprèvement des actionnaires à effectuer le versement de la seconde moitié du capital, a pourvu le Crédit de France des ressources nécessaires pour poursuivre dans les meilleures conditions la réalisation d'un actif immobilisé.

DERNIERE HEURE

Paris, 24 mai, 11 h. 55 soir.

La commission chargée de la révision du code pénal a décidé que l'article 330 ne serait pas appliqué aux brochures, journaux, livres et dessins.

Les délégués du conseil municipal de Paris ont eu une nouvelle entrevue avec M. Jules Ferry au sujet de la création de lycées de jeunes filles.

Tunis, 24 mai.

Le général Forgemol quittera Tunis demain pour aller inspecter les garnisons du sud de la Tunisie.

Madrid, 24 mai.

La crise ministérielle s'est aggravée; il est question d'un replâtrage avec MM. Sagasta et Campos.

BOURSE DU BOULEVARD

Paris, 24 mai.

3 0/0	83 75	Egypte	963 25
3 0/0 nouveau ..	» »	Banque Ottom ..	817 50
5 0/0	116 70	Chemins tures ..	59 50
Italien	90 55	Alpine	» »
Turc	13 40	Rio	» »
Extérieure	26 1/2	Panama	545 »

CHOSSES & AUTRES

Le poète Gilbert

Gilbert, le légendaire poète malheureux, est-il vraiment mort si pauvre qu'on le dit?... D'après la préface de la belle édition des œuvres de Gilbert, publiée chez Quantin par M. Paul Perret, il faudrait en rabattre singulièrement sur cette tradition.

Mme de Créquy a laissé la preuve que Gilbert était sinon riche, au moins assez à l'aise. Voici, d'ailleurs, comment elle dresse les comptes du poète :

Sur la cassette royale, 800 livres de pension ; sur la *Mercure de France*, 100 écus ; sur la caisse épiscopale des économats, 500 livres ; au 1^{er} janvier, comme don d'étrennes sur la cassette particulière de Mesdames de France, 600 livres. Ce qui fait un total de 2,200 livres, qui en 1778 représentaient à peu près 7,000 francs de notre monnaie.

Et il est mort à l'hôpital : oui, mais après avoir avale un clef dans le délire causé par une chute de cheval. Chose curieuse, il laissa un testament, et son légataire fut un jeune militaire nommé... Bernadotte, devenu roi, comme on sait, et dont les héritiers régnent encore en Suède.

Gustave Colline

Notre correspondant parisien nous a signalé, l'autre jour, la mort de M. Jean Wallon, homme de lettres, qui a servi de type à Murger pour son Gustave Colline des *Scènes de la Vie de Bohème*. A propos de cette mort, un des derniers survivants de la pléiade des célèbres habitués du café Momus, Nadar, le photographe aéroplane-écrivain, rappelle quelques souvenirs du temps jadis, et énumère les hommes qui faisaient partie de la joyeuse bande dont Murger a écrit l'histoire :

Wallon était le moins fou certainement et le plus posé de cette bande de moineaux tapageurs que nous étions, tantôt par les escaliers du faubourg Saint-Jacques, la rue des Cordiers et celle dite Saint-Hyacinthe-Saint-Michel ; tantôt dans la petite rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, au second étage de ce pauvre café Momus, où, sobres par honnêteté, nous ne consommions jamais rien que le gaz et de l'esthétique, chacun apportant sa bouteille.

Oui, si pauvre café qu'il en mourut sous nous — comme sont morts après lui ses meurtriers innocents — Murger mort, et qui proteste encore au cimetière Montparnasse, sous la statuette moderne, au lieu du grès rêvé et du lierre de Marlotte ; — Pierre Dupont, mort ; — Jules de la Madelaine, mort, sa tombe envahie par les herbes d'un cimetière de village, où notre Wallon fut seul à l'enterrer ; — Baudelaire, assurément le plus grand de tous dès que Théodore, notre maître lui-même, le dit, mort ; — Supersac, mort ; — Léon

Noël, mort ; — Fauchery, mort, qui dort là-bas, sous la terre du Japon ; — Desbrosses, que nous appelions Christ, mort ; tous ces gens-là s'aimaient et se respectaient, ainsi qu'ils valaient.

Puis ceux à côté, Desrois, le peintre, mort ; Alfred Vernet, mort ; — Privat, dit d'Anglemon ou d'Anglemont dit Privat, d'cù est venu en tout cas « *privations* », mort.

Restent survivants derniers de cette Bohémérie, Schann *Schaunard*, toujours successeur de son père à la fabrique de jouets de la rue aux Ours ; — Champfleury, casé à Sévres — de Banville, plus vivant, plus étincelant, plus poète, plus jeune que jamais ; — et moi...

Un nain

Un camp de mineurs à Candalaria, dans la Nevada, vient de voir naître le plus petit bébé qui soit probablement au monde.

Le père est un grand et fort mineur et la mère est également de haute taille, bien portante et fortement constituée ; leur enfant, un garçon, parfaitement conformé du reste, est une véritable réduction d'enfant, et pesait à sa naissance, tout juste huit onces.

Sa figure n'est guère plus grosse qu'une noix, et ses jambes sont si menues, que la mère, prenant une des bagues qu'elle porte au petit doigt, peut la passer sans peine au pied de son bébé minuscule et la faire glisser le long de la jambe jusqu'au genou.

Malgré l'exiguïté de ses proportions, le petit nain paraît avoir grande envie de vivre et les médecins qui l'ont examiné assurent qu'il sera possible de l'élever.

Un nouveau ballon

Le professeur Baranovski, aéronaute russe, a construit dernièrement un appareil de navigation aérienne dont la forme est tout à fait analogue à celle d'un oiseau. Cet appareil consiste en un cylindre, dans lequel on a ménagé l'espace nécessaire pour installer une machine à vapeur et en faire commodément le service ; deux personnes peuvent y prendre place.

On a fixé deux roues sur les côtés de l'appareil et une roue à l'arrière ; elles sont semblables à des ailes de moulin à vent ; c'est leur rotation rapide qui détermine le mouvement de l'aérostat, soit verticalement, soit horizontalement.

A une extrémité du cylindre se trouve un prolongement ayant la forme d'une rame et jouant le rôle de gouvernail pour assurer la direction du système.

Deux ailes placées de chaque côté du cylindre frappent l'air vigoureusement, et ont pour effet de déterminer tout d'abord un mouvement d'ascension et de maintenir ensuite tout l'appareil en l'air. Afin d'économiser le combustible de la machine à vapeur, on peut aussi employer une voile.

Pour que cet aérostat puisse s'élever, il faut qu'il coure d'abord sur le sol pendant un certain temps ;

aussi est-il pourvu de roulettes qu'on laisse en arrière dès que l'appareil commence à voler.

La tête mobile de l'oiseau, auquel ressemble le système, est organisée de façon à régler l'entrée de l'air nécessaire à la respiration des hommes et à la combustion dans le foyer qui assure le fonctionnement du moteur à vapeur.

Le principe de ce nouvel aérostat semble avoir beaucoup d'analogie avec celui de l'appareil de M. Baumgarten, que l'on a récemment essayé à Charlottenburg. Les expériences faites sur un petit modèle, construit d'après le système du professeur Baranovski, ont donné des résultats excellents.

Mot de la fin

Une cousine de Mme Cardinal marie sa fille. On est à la sacristie, et la jeune mariée, très émue, se met à fondre en larmes.

— Voyons... voyons... ma petite, fait la mère... il faudrait t'y habituer... avec le divorce, c'est une cérémonie qui peut se renouveler !

Chez le magistrat instructeur : — Vous êtes accusé du vol de la poste... vous, un ancien facteur !

— L'habitude de dépouiller la correspondance.

Certains marbriers possèdent un recueil d'épithètes classiques.

Après avoir lu ce volume où l'on ne voit que : « Bon fils... bon père... bon époux... ami sincère et dévoué :

— Mais, sapsristi ! s'écria le bibliophile Jacob, ce livre ne porte pas son vrai titre... Il devrait s'appeler : LE PARFAIT DÉFUNT !

SPECTACLES DU 25 MAI

Grand-Théâtre de Lyon

Aujourd'hui jeudi, à 7 h. 1/2 : Représentation au bénéfice des incendiés de la Buire. 2^e et 3^e acte de « La Fille du Tambour-major ». 1^{er} et 2^e acte de « Guillaume-Tell ».

Théâtre des Célestins

Aujourd'hui jeudi, à 8 h. : « Sonnette de nuit ». « Les Ranzau ».

Scala-Bouffes

Tous les soirs, grand concert varié.

Casino

concert varié à 8 heures 1/2. Orchestre sous la direction de M. Leone.

Alcazar

Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirées dansantes, de 7 heures à minuit.

BOURSE DE LYON

Du 24 mai 1882

Rentes		Comptant-Actions	
3/0 amortissable	83 72	Gaz de Lyon	88 75
5 0/0 français	116 62	Mines de la Loire	—
Autrichien 4 0/0	90 50	Montrambert	—
Russe 5 0/0	90 50	Rive-de-Gier	—
Espagne 3 0/0	90 50	Société Lyonnaise	—
Dette Egypt. unifiée	358 25	Bateaux-Omnibus	—
Actions		Obligations	
Crédit mob. Espag.	487 50	Ville-de-Lyon	—
Crédit Lyonnais	752 50	Verreries L. et Rhodas	—
Union générale	—	Croix-Rouge	—
B. Lyon et Loire	—	Obli. diverses	
B. Hypothéc. France	—	Ville-de-Paris 1869	88 75
Soc. foncière Lyonn.	—	Ville-de-Paris 1871	350
Banque Ottomane	816 25	Lombardes-anciennes	—
Paris-Lyon-Médit.	—	Lombardes-nouvelles	—
Che. Autrichiens	711 25	Loire	—
Lombard-Vénitien	368 75	Saint-Etienne	—
Baragosse	520	Rhône-et-Loire 4 0/0	—
Nord-Espagne	597 50	Paris-Lyon — Médit.	350
Suez	2780		1866 303

Nous engageons vivement les personnes qui s'occupent d'agriculture, et qui veulent être au courant de tout ce qui s'écrit et se fait au sujet de la vigne, de s'abonner à la

Gazette

AGRICOLE ET VITICOLE

journal paraissant tous les dimanches, et qui a été choisi par le Comité d'études, et de vigilance pour la destruction du phylloxera dans le département du Rhône, pour la reproduction de tous ses documents, rapports, procès-verbaux, etc...

On s'abonne au bureau du journal, à Lyon, rue Mulet, 18, (près le lycée). Prix : 8 francs par an

MAISON D'ACCOUCHEMENT

TENUE PAR

Mme V^e YVERNAT

3, rue Vieil-Rempart (Saint-Georges) angle de la rue du Doyenné, Lyon

Pension pour les Dames enceintes. Chambres indépendantes. Soins intelligents et discrétion.

Consultations. — PRIX MODÉRÉS

Connait l'allemand

Le rédacteur gerant, Victor GOURRAUD

Lyon. — Imp. Waltener, rue Bellecordière, 14.

ANNONCES

VENTES JUDICIAIRES

Le samedi vingt-sept mai mil huit cent quatre-vingt-deux, à onze heures du matin, sur la place publique de Voltaire, à Lyon, il sera vendu divers objets mobiliers saisis, tels que : table, glace, placard, fourneau, matelas, chaises, etc.

Etude de M^e Laporte, huissier rue Centrale, 45.

Le vendredi vingt-six mai courant, à onze heures du matin, place Sathonay, à Lyon, vente d'objets saisis, consistant en tables, chaises, fourneau, fauteuil, canapé, pouf, pendule, tableaux, etc.

Même étude.

Le samedi vingt-sept mai courant, à onze heures du matin, place des Jacobins, à Lyon, vente d'objets saisis, consistant en fourneau, canapé, chaises, toilette, sommier, lit, table de nuit, rideaux, batterie de cuisine, etc.

PRETS sur titres français et étrangers, cotés et non cotés jusqu'à 90 0/0 de leur valeur. Ventes et achats. Crédit financier, 134, r. Rivoli, Paris.

RENTES viagères à 80 ans 10 0/0, à 60 ans 15 0/0, à 70 ans 20 0/0, à 80 ans 25 0/0, à 90 ans 30 0/0. Crédit Financier 134, r. Rivoli, Paris.

A louer

A LA ST-JEAN

Une pièce au 3^e, rue d'Amboise, 6 S'y adresser. — Prix modéré.

J'OFFRE de faire gagner au moins 12 fr. par jour sans quitter son emploi et 30 fr. en voyageant pour faire connaître un article unique sans précédent. Très sérieux. S'adresser à M. de Boyères, 9, rue Boileau, Paris. Joindre un timbre pour la réponse.

Belle écriture cursive

Nouvelle méthode perfectionnée. Trois mois suffisent pour enseigner l'écriture à une personne qui n'a jamais tenu la plume. Réforme complète en moins de deux mois de l'écriture la plus mauvaise.

Leçons à domicile

à 2 francs le cachet. S'adresser à l'Agence Fournier, 14 rue Confort, sous le n° 3941.

DES BOISSONS GAZEUSES. — Guide, manuel du fabricant, 1 vol. grand in-8° illustré de 80 gravures, indispensable à tous ceux qui s'occupent de la lucrative industrie des boissons gazeuses, débitants, brasseurs, etc. Envoi franco contre 5 francs timbres poste adressés à l'auteur : Hermann-Lachapelle, 144, faubourg Poissonnière, Paris, et chez tous les libraires. 6073. mai.

Établissement Thermo-résineux du MARTOURFT

Près DIE (Drôme). — Du 1^{er} Juin au 1^{er} Octobre.

Premier fondé en 1852. — On ne fait usage que de *Copeaux de Pins Mugho frais et abondants* (condition essentielle de succès) aucune analogie avec les nombreux imitateurs, résultat merveilleux, salle d'inhalation. — Renseignements : Docteur Benoit père, propriétaire-directeur. — Se tenir en garde contre les manœuvres de nombreux plateurs soudoyés. — 8 et 10 fr. par jour, tout compris, sans exception.

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition Universelle de 1878

APPAREILS CONTINUS

Pour la fabrication des Boissons Gazeuses EAUX DE SELTZ, LIMONADES, SODA WATER, VINS MOUSSEUX, BIÈRES. Les seuls qui soient argentés à l'intérieur.



Les Siphons à g⁴ et à petit levier sont solides et faciles à nettoyer.

J. HERMANN-LACHAPPELLE
J. BOULET et C^o, Successeurs
INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS, 144, Faubourg-Poissonnière, PARIS
Envoi franco des prospectus détaillés

A VENDRE

Par suite de décès

LA PHARMACIE LANDOT

A LHUIS (Ain)

La seule existant dans ce canton S'adresser à M^e JOLY, notaire à Lhuis. 24 mars.

ON OFFRE

Etude de M^e POINT, notaire à Givors.
Importants Capitaux à placer par hypothèque. 28 juin.

25 0/0 d'intérêt par an, payables tous les mois, garantis par des obligations de la Ville de Paris. Crédit Financier, 134, r. Rivoli, Paris.

A vendre d'occasion

Une Table en noyer verni à un pied, de 24 couverts. S'adresser à M. Fontaine, tapissier rue du Plat.

Un Ex-Instituteur

bien au courant des affaires de mairie demande un emploi de secrétaire ou tout autre emploi de bureau. Ecrire à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 3109.

PASTILLES INDIENNES

Du Docteur WILSON

Souveraines contre la grippe, la toux opiniâtre, convulsive ou quinteuse, la coqueluche, la catarrhe pulmonaire, les bronchites aiguës ou chroniques, la pharyngite et les affections du larynx. Dépôt général, pharmacie Léon BERTRAND, 55, pl. de la République, Lyon, pharmacie SAINT-POTHIN, rue Bugeaud, 21, à Lyon ; et Pharmacie BRUAIRE, rue St-Georges, 60. Pharmacie moderne, à St-Etienne ; pharmacie CHATEROUSE, place Grenette, à Grenoble. — **Détaill** dans toutes les pharmacies.

MOYEN 50 POUR 100

De faire rapporter à ses capitaux en opérant sur les RENTES FRANÇAISES. Brochure expédiée gratuitement. S'adresser à la SECURITE FINANCIERE (14^e Année) 26-28, RUE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, PARIS (PRÈS LA BOURSE) Maison spéciale pour les Opérations de Bourse à TERME

50 pour 100 de REVENU PAR AN

LIRE les MYSTÈRES de la BOURSE

Envoi gratuit par la BANQUE DE LA BOURSE (Soc^{te} Anonyme). Capital : 10 Millions de fr. PARIS — 7, Place de la Bourse, 7 — PARIS

CRÉDIT DE FRANCE

Ancienne Société générale Française de Crédit

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 75,000,000 DE FRANCS

siège social : 17, RUE DE LONDRES, Paris

LE PROPRIÉTAIRE DU JOURNAL

Le Moniteur

DES

Valeurs à Lots

(Paraissant tous les Dimanches avec une Causerie financière du baron Louis). LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la liste officielle des Tirages de toutes Valeurs Françaises et Etrangères.

Le plus complet de tous les journaux (16 pages de texte).

IL DONNE Une Revue générale de toutes les Vale. La cote officielle de la Bourse Des Arbitrages avantageux, le prix des Coupons. Des Documents inédits.

Succursale de Lyon, 1, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 1.

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

- Ordres de Bourse.
- Dépôts de titres et Dépôts d'argent.
- Paiement de tous Coupons.
- Souscriptions à toutes Emissions.
- Comptes de Chèques.
- Renseignements financiers.
- Service Télégraphique spécial.

